**TAMMSPATCH II**

**Mortier de réparation cimentaire à deux composantes, modifié aux polymères et de consistance coulante à ferme. Ce produit peut être utilisé pour des réparations d'une profondeur allant de très mince à 25 mm (1 po).**

**{Note pour les rédacteurs de devis : Les paragraphes ci-dessous sont conçus pour être intégrés aux parties 2 et 3 des spécifications en trois parties du format CSI (normalement 03 30 00), aux remarques générales des ouvrages du projet ou directement aux plans. Ces paragraphes doivent être attentivement revus et modifiés par un professionnel en conception qualifié afin de répondre aux exigences particulières du projet et d'assurer leur conformité aux codes du bâtiment en vigueur et leur harmonisation avec les autres sections de spécifications et les dessins.}**

PARTIE 2.0 PRODUIT

2.1 AGENT DE LIAISON/APPRÊT

{NOTE POUR LES RÉPARATIONS 1 : agents de liaison optionnels}

**{Note pour les rédacteurs de devis : Certains agents de liaison, adhésifs et apprêts peuvent être utilisés pour améliorer l'adhérence de ce mortier de réparation. Si désiré, sélectionner un agent de liaison/apprêt recommandé dans la fiche technique et l'insérer ici. (Note : Les additifs au latex augmentent la résistivité volumétrique du mortier, le rendant incompatible avec les anodes galvanisées de protection.)}**

{PRODUIT}

* 1. MORTIER DE RÉPARATION CIMENTAIRE

2.2.1 Mortier de réparation coulant pour réparations horizontales allant jusqu'à 25 mm (1 po), lorsqu'utilisé net :

Mortier de réparation modifié aux polymères, à base de ciment et à deux composantes convenable pour une utilisation intérieure et extérieure. Le matériau doit posséder les propriétés suivantes :

2.2.1.1. Résistance à la compression minimale à 28 jours, ASTM C 109 : 34,5 MPa

2.2.1.2. Résistance à la flexion minimale à 28 jours, ASTM C 348 : 6,2 MPa

2.2.1.3. Retrait linéaire maximal à 28 jours, ASTM C 157 : -0,0011 %

2.2.1.4. Résistance aux cycles de gel/dégel, 300 cycles, ASTM C 666 : module d'élasticité dynamique de 99,4 %

2.2.1.5. Résistivité volumétrique maximale : 15 000 ohms/cm

2.2.1.6. Produit :

* + - * 1. Euclid Canada; TAMMSPATCH II
        2. [www.euclidchemical.com](http://www.euclidchemical.com/)

2.2.2. Le fabricant doit être certifié ISO 9001 pour la qualité. Afin d'assurer la compatibilité, tous les adjuvants doivent provenir du même fabricant.

2.2.3. Afin d'assurer la compatibilité, l'agent de liaison et l'agent de cure, le cas échéant, doivent provenir du même fabricant que le mortier de réparation.

{CURE DE LA RÉPARATION, NOTE 1}

2.3 CURE

**{Euclid Canada suggère de faire mûrir ce mortier de réparation à l'aide d'un produit de cure à teneur élevée en solides. Si désiré, sélectionner un produit recommandé dans la fiche technique et l'insérer ici. Il est possible d'obtenir du texte destiné aux spécifications pour ces produits en accédant à la documentation sur chaque produit dans ce site Web. Il est important de noter que les agents de cure liquides ne sont typiquement pas compatibles avec les revêtements, adhésifs ou agents de scellement pénétrant appliqués ultérieurement. Dans le cas où ces traitements seraient envisagés, le rédacteur de devis doit insérer une spécification relative à l'utilisation d'un agent de cure dissipant à base de résine tel KUREZ DR VOX, d'un agent de cure enlevable tel KUREZ RC, ou de méthodes de cure adéquates faisant en sorte de retenir l'humidité et satisfaisant aux recommandations citées dans le document ACI 308. Une telle cure doit durer au moins 3 jours.}**

PARTIE 3.0 EXÉCUTION

3.1 PRÉPARATION DE LA SURFACE

{NOTE POUR L'ENLÈVEMENT DU BÉTON}

3.1.1. Enlèvement du béton : Retirer tout le béton libre ou détérioré selon la directive 310.1R de l’ICRI sur les procédures de préparation des surfaces.

3.1.1.1. Une rainure doit être créée avec une scie autour des zones endommagées des surfaces de béton. La rainure doit avoir une profondeur d'au moins 13 mm (1/2 po), sauf si la scie risque d'entrer en contact avec l'acier d’armature. Toutes les rainures doivent être effectuées perpendiculairement à la surface du béton. Les rainures du périmètre doivent être rectilignes et parallèles de façon à obtenir une aire de réparation de forme rectangulaire.

3.1.1.2. Tout le béton de l'aire de réparation doit être retiré jusqu'à une profondeur minimale de 13 mm (1/2 po). Le profil de la surface résultante doit être adéquat pour la liaison conformément aux recommandations écrites du fabricant du mortier de réparation. S'il y a présence de délaminations, de fissures ou de matériau endommagé au-delà de la profondeur d'enlèvement minimale, il faut continuer l'enlèvement jusqu'à ce que tout le béton endommagé, délaminé ou fissuré soit retiré de la cavité.

{PRÉPARATION DE L'ACIER, NOTE 1}

3.1.2. Préparation de l'acier d’armature : Nettoyer et préparer l'acier d’armature exposé selon la directive 310.1R de l'ICRI sur les procédures de préparation des surfaces.

3.1.2.1. Si au moins 50 % du diamètre de l'acier d’armature est exposé dans les conditions existantes ou en raison de l'enlèvement du béton, si la liaison entre le béton et l'acier d’armature est brisée ou s'il y a présence de corrosion, le béton doit être retiré de manière à créer un dégagement minimal de 19 mm (3/4 po) autour de l'entière circonférence de l'acier pour toute la longueur exposée.

3.1.2.2. Avant l'application du mortier de réparation, nettoyer tout l'acier d’armature exposé jusqu'à l'obtention d'un acier clair fini métallique presque blanc (SSPC SP10).

* + - * 1. S'il y a diminution de plus que **<<insérer valeur>>** % de la section d'une seule barre d'armature ou plus que **<<insérer valeur>>** % pour deux barres adjacentes ou plus, contacter l'ingénieur.

{NOTE POUR LA PRÉPARATION ET LE NETTOYAGE DU BÉTON}

3.1.3. Préparation et nettoyage du béton : Les surfaces qui font l'objet d'une réparation de béton doivent être en bon état sur le plan structural et exemptes de béton détérioré, de poussière, de saleté, de débris, de béton détaché, de peinture, d'huile, d'efflorescence, de laitance et d'autres contaminants. Le profil de surface du béton (CSP) doit correspondre, au minimum, à celui recommandé par le fabricant du mortier de réparation conformément à la directive 310.2R de l’ICRI.

3.2 APPLICATION DU MORTIER DE RÉPARATION

{NOTE POUR L'APPLICATION DU MORTIER DE RÉPARATION}

3.2.1. Application du mortier de réparation : Malaxer et appliquer le mortier de

réparation selon les recommandations du fabricant en deçà du temps limite de

reprise de la couche d'accrochage du produit ou des agents de liaison. Araser

au niveau de la surface de béton adjacente en utilisant les techniques

recommandées par le fabricant.